



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 05830

Numéro SIREN : 789 237 021

Nom ou dénomination : 3DKreaForm

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2013 sous le numéro de dépôt A2013/012125



4315481

Dénomination : 3DKreaForm
Adresse : 1 bis rue Louis et Marie-louise Baumer 69120 Vaulx-en-velin -FRANCE-
n° de gestion : 2012B05830
n° d'identification : 789 237 021
n° de dépôt : A2013/012125
Date du dépôt : 22/05/2013

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation



4315481

AGIR AUDIT & GESTION

Experts Comptables

Commissaire aux Comptes

19 Rue Albert 1^{er}

01000 Bourg en Bresse

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon

Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DESIGNE EN VUE DE LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

3DKreaForm

Eurl au capital de 2.000 €

Siège social : 1B rue Louis et Marie-Louise Baumer

69120 Vaulx en Velin

RCS : 789 237 021

3DKreaForm
Eurl au capital de 2.000 €
Siège social : 1B rue Louis et Marie-Louise Baumer
69120 Vaulx en Velin
RCS : 789 237 021

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée en date du 7 Mai 2013, et conformément aux dispositions des articles 223-43 et 224-3 du nouveau code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société, en société par actions simplifiée unipersonnelle.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur la situation arrêtée au 31 Mars 2013.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'éléments postérieurs au 31 Mars 2013 susceptibles de modifier notre appréciation générale des comptes.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

Il en résulte que :

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social,
- le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social,

Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence d'avantages particuliers.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Bourg en Bresse
le 15 Mai 2013

Pour Agir Audit & Gestion
Le Commissaire aux Comptes.
Cyriac BABAD